



## **FICHE TECHNIQUE INTERNE**

*Les informations ci-dessous sont tirées entre-autres d'une fiche technique fournisseur. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne peuvent engager la société Cailleau Herboristerie sur la composition des plantes ou leurs propriétés.*

### **ROSE PALE BOUTON**

**NOM LATIN :** Rosa centifolia.

**FAMILLE :** Rosacées

**ORIGINE :** Maroc ou Iran

**CONDITIONS DE PRODUCTION :**

- ✓ Nature de la plante : cultivée.
- ✓ Période de récolte : mai / juin.
- ✓ Technique de récolte : manuelle.
- ✓ Méthode de séchage : air libre, soleil.
- ✓ Mode de production : Tri, tamisage calibrage de pétales de rose pale.

**CARACTERISTIQUES DE LA DROGUE :**

- ✓ Aspect : pétales entiers ou fragments d'un rose à rose marron clair.
- ✓ Odeur : aromatique caractéristique.
- ✓ Saveur : faiblement aromatique, légèrement mucilagineuse.

**COMPOSITION :**

- ✓ Quercitrin et tanin
- ✓ Sucres divers
- ✓ Matières pectiques en forte proportion
- ✓ Huile essentielle
- ✓ Pigments anthocyaniques

**CONTRÔLE :** Pharmacopée française ou européenne en vigueur

- ✓ Description
- ✓ Identification des tanins
- ✓ Identification anthocyanosides D
- ✓ Identification anthocyanosides E
- ✓ Chromatographie couche mince
- ✓ Eléments étrangers
- ✓ Perte à la dessiccation
- ✓ Cendres totales

**CONSERVATION :**

Environ 5 ans, à l'abri de la chaleur, de l'humidité, de la lumière. Stocker dans un local sec et tempéré, à l'abri de la lumière, correctement ventilé en période sèche, exempt d'odeurs désagréables, et protégé contre l'entrée d'insectes et de nuisibles.

Les informations contenues dans cette fiche technique sont données de bonne foi, en l'état actuel de nos connaissances, selon des données bibliographiques et/ ou des indications communiquées par le producteur ou le fournisseur. Elles sont données à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la société Cailleau Herboristerie.

Ce produit ne faisant pas l'objet d'analyses spécifiques au domaine cosmétique, nous ne pouvons garantir son utilisation en cosmétique. De même, pour tous les domaines d'activité, il appartient au client de vérifier la conformité de la marchandise par rapport à l'usage qu'il en fait.

Septembre 2015